

MARIE-FRANÇOISE  
NADAU



ADA PARENTIS  
Messieurs les Présidents  
BP14 - 40160 Parentis en Born

Parentis en Born, le 28 Février 2020

Objet : Réponse à la lettre à l'attention des candidats aux élections municipales de Parentis en Born

Messieurs les Présidents

Je réponds sans problème à votre courrier même si, renseignements pris, c'est une première. Je me qualifierais d'aficionada non avertie, assistant à toutes les novilladas de Parentis sans pour autant maîtriser toutes les facettes de cet art.

Au-delà de la tauromachie, j'ai toujours soutenu nos traditions (culinaires, chasses traditionnelles, courses landaises...). En 2016, je participais aux 2 grands rassemblements à Mont-de-Marsan pour défendre notre culture et c'est en tant que candidate aux législatives en 2017, que j'ai signé la "charte des libertés et de la diversité culturelle" Esprit du Sud 40, association à laquelle je suis depuis adhérente.

Il est donc évident que la municipalité sera garante de la tradition tauromachique (novilladas ou corridas) de Parentis et participera à vos côtés à la promotion de notre Féria. Quant à la gestion des corridas et novilladas, je pense que les conditions de l'intervention municipale seront à déterminer ultérieurement par des discussions en toute transparence avec l'ensemble des organisateurs.

Je suis très surprise par la question sur la couverture amovible car en tant que Président de l'ADA Féria, vous faisiez partie, Monsieur Villetorte, du jury de concours d'architectes. Vous avez entendu les différents porteurs de projets évoquer les problèmes techniques d'une couverture amovible à la demande et son coût financier. Vous savez donc que la charpente du projet retenu ne permet pas de recevoir ce type d'ouverture. Je sais qu'un tel mécanisme existe mais Parentis n'est pas Saragosse.

Dans notre programme, nous avons prévu de développer des services WEB : pré-réservations de salles, location de matériel, billetterie en ligne... Il sera bien sûr pertinent d'y inclure le développement numérique de la Féria.

Les locaux de stockage sous les arènes seront affectés en priorité aux associations utilisatrices des arènes dont les vôtres font partie.

En espérant avoir répondu aussi complètement que possible à vos interrogations et restant à votre disposition, je vous prie de recevoir, Messieurs les Présidents, l'expression de ma parfaite considération.

Marie-Françoise NADAU  
Première Adjointe au Maire sortante  
Candidate Tête de liste aux Élections Municipales  
Union Citoyenne pour Parentis